



MAIRIE
74210 - HAUTE-SAVOIE
Tél. : 04 50 44 56 36

Compte Rendu Sommaire de la SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 juillet 2015

Le vingt-trois juillet deux mille quinze à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe Prud'homme, Maire.

Présents : M. PRUD'HOMME Philippe, **Maire**
Mme GARDIER Valérie, M. DESCHAMPS Jean-Paul, Mme FALCINO Lucette, M. LESOT Richard, **Adjoins au Maire**
M. BRUNET André, M. CREMON Christophe, M. Didier PANISSET, Mme DALMASSO Stéphanie, DI UBALDO Vittorio, COURAGE Xavier, **Conseillers Municipaux**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mr Patrick CARRERA a donné pouvoir à M. LESOT Richard
M. BRUN Vincent a donné pouvoir à M. PRUD'HOMME Philippe
Mme CURTIUS M. Anick a donné pouvoir à M. DESCHAMPS Jean-Paul

Absents excusés : Néant

Absents : Néant

Le conseil municipal a choisi **M. BRUNET André** comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal

- **APPROUVE A L'UNANIMITE** le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 juin 2015.
- **REFUSE** par 13 voix CONTRE et 1 voix POUR (M. COURAGE) la création d'une commune nouvelle composée des 10 Communes membres de la CCPF.

DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES TAP (Temps Activités Périscolaires) :

➤ **APPROUVE A L'UNANIMITE LE RENOUVELLEMENT :**

- 1 - du poste de Coordinateur des TAP
- 2 - des deux postes d'Animateurs non titulaires

➤ **AUTORISE A L'UNANIMITE** M. Le Maire à signer les conventions avec les intervenants extérieurs.

➤ **APPROUVE A L'UNANIMITE** le renouvellement du poste d'Agent Technique Contractuel.

➤ **DECIDE A L'UNANIMITE** de reporter à un prochain conseil municipal la question relative à la suppression d'un poste d'ATSEM à la rentrée scolaire 2015.

➤ **SE PRONONCE A L'UNANIMITE** sur la fermeture de la Bibliothèque.

➤ **AUTORISE A L'UNANIMITE** M. Le Maire à signer le contrat de prêt à taux Zéro proposé par la Caisse des Dépôts et Consignations qui permettra d'anticiper d'un an le FCTVA.

La séance est close à 22 h 30

Le Maire
Philippe Prud'homme